

# PROGRAMME RÉGIONAL D'URGENCE D'AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES DE PROXIMITÉ DANS LES ZONES TRANSFRONTALIÈRES FRAGILES (PDU), PILIER 1



mini-adduction d'eau potable (AEP) par système photovoltaïque construite dans le cadre du PDU dans le département de Filingué

## Améliorer l'accès à l'eau potable et réduire les risques de conflits dans les zones pastorales

Le PDU intervient dans la zone communément appelée « Nord Tillabéri » où l'élevage pastoral représente la première activité économique et où l'accès à l'eau pour le bétail constitue une préoccupation quotidienne. En effet, avec des puits pastoraux de plus en plus surchargés et des sécheresses de plus en plus fréquentes, la pression autour des ressources en eau et sur les pâturages s'accroît. À cela s'ajoutent la fragilité des accords sociaux et la crise sécuritaire, qui exacerbent les conflits autour de l'accès à l'eau. Dans ce contexte, les actions menées dans le cadre du PDU agissent à la fois sur les besoins urgents d'alimentation en eau potable à travers la réalisation d'infrastructures pastorales et appuient également les communautés et institutions locales dans le règlement des conflits et le dialogue communautaire.

Avant l'intervention du PDU, l'ensemble du département de Filingué ne comptait que trois stations de pompage pastorales selon **M. Boubacar Mouhamadou**, directeur départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement, ce qui constitue un véritable facteur limitant pour les activités pastorales. « *Nous avons de vastes zones de pâturage, mais notre plus grande préoccupation reste l'eau. Quand les mares se tarissent, les éleveurs sont obligés de remonter vers le nord à la recherche de mares permanentes. Avec l'insécurité actuelle qui sévit dans la zone, les éleveurs sont souvent victimes d'attaques* », explique le directeur départemental. En effet, le PDU intervient dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, deux régions qui sont fortement impactées par les troubles sécuritaires, compliquant davantage les conditions de vie des populations déjà confrontées à un sérieux problème d'accès aux ressources en eau.



M. Boubacar Mouhamadou, directeur départemental de l'hydraulique.

Pour prévenir tout risque d'insécurité, les éleveurs descendent vers des zones plus sûres de la région et se rabattent sur les ouvrages hydrauliques villageois. Or, les puits sont insuffisants pour les villages, ce qui crée des tensions entre les villageois et les pasteurs voulant abreuver leurs animaux au niveau des puits. **« Le nombre limité d'ouvrages hydrauliques crée souvent des conflits »**, déclare **M. Chaibou Indoliu**, maire de la commune urbaine de Filingué. À cela s'ajoutent des conflits entre transhumants et

autochtones, comme l'explique **Daouda Abass**, pasteur à Filingué : **« Nous avons aussi connu des situations conflictuelles avec les transhumants, car chacun voulait se servir en premier auprès du seul puits dont le village disposait »**.



Mr Chaibou INDOLI, maire de la commune urbaine de Filingué

Depuis le démarrage du programme, sept stations de pompage pastorales, dont six dans le département de Filingué, ont été réalisées et huit puits cimentés pastoraux, dont cinq dans le département de Filingué, ont été réhabilités. **« La multiplication des ouvrages nous permet désormais de mieux gérer le problème d'accès à l'eau pour nos éleveurs »**, précise le maire de Filingué, qui ajoute que **« ce sont aussi les accords sociaux autour des points d'eau qui permettent de prévenir et de mieux gérer les conflits »**. En effet, en plus de la réalisation d'ouvrages pastoraux, le PDU a également permis de prévenir et d'atténuer les tensions liées à l'utilisation des ressources pastorales et de renforcer les instances de concertation de l'accès aux ressources, et ce dans des zones confrontées à la fois à des enjeux sécuritaires complexes et à de fortes vulnérabilités économiques, sociales et climatiques. **« Aujourd'hui nous vivons en harmonie et cela grâce au programme. Nous avons accès à l'eau, à n'importe quelle heure de la journée »**, confirme le pasteur **Daouda Abass**.



Un éleveur entrain d'abreuver son troupeau sur des installations du PDU dans le département de Filingué

Le PDU est cofinancé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (8 millions d'euros) et par le Royaume des Pays-Bas (2 millions d'euros) pour un montant total de 10 millions d'euros.

**Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et du Royaume des Pays-Bas. Son contenu relève de la seule responsabilité de LuxDev et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.**

Financé par l'Union européenne et le Royaume des Pays-Bas



Royaume des Pays-Bas

Mis en œuvre par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement via le Mécanisme commun de financement (MCF)



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
ET DE L'ASSAINISSEMENT

avec le soutien de LuxDev



Agence luxembourgeoise pour la  
Coopération au développement



Programme de Développement d'Urgence  
**#PDU**

